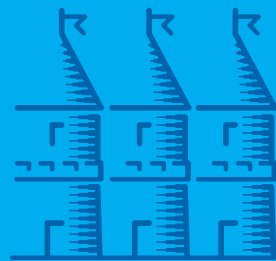


# CHINON

INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 51 DECEMBRE 2017



## Une année de changements pour les associations Chinonaises p.15/16/17

*L'ancienne Ecole Rochelude devient le nouveau Pôle Associatif de Chinon*

Pages  
centrales  
supplément  
Chinon +



VIE LOCALE : De nouveaux commerces à découvrir à Chinon p. 6 et 7



VIE LOCALE : Dépenalisation du stationnement, mode d'emploi p. 8



VIE LOCALE : Travaux, la Communauté de Communes investit sur Chinon p. 11

# LETERME AVOCATS

02 47 98 55 00

avocats@cabinetleterme.com



**CHINON • TOURS**

**ZA PLAINE DES VAUX N°2 • Rue Jacqueline AURIOL**

*Lundi - Vendredi 8h30 • 19h00*

## Archambault Travel

Selectour Afat



**Circuits, séjours, week-end**  
**Programmes sur mesure**  
**Billetterie Air, Mer**

16, Place Jeanne d'Arc • **CHINON**

**02 47 95 25 47**

chinon@selectourafat.com

## Audilab

Centres de correction auditive

Opn™, la seule aide auditive qui vous offre l'expérience sonore à 360°, désormais rechargeable

ESSAI  
D'APPAREILLAGE  
**1 MOIS  
GRATUIT**<sup>(1)</sup>

- 1 FACILE**  
Manipulation simplifiée
- 2 PRATIQUE**  
Plus besoin de changer les piles régulièrement
- 3 RASSURANT**  
Charge complète pendant la nuit pour assurer une autonomie suffisante pour la journée



(1) Sur prescription médicale

Retrouvez tous nos centres sur [www.audilab.fr](http://www.audilab.fr)

**CHINON** - Place Jeanne d'Arc - 2 rue Hoche  
**PRENEZ RDV AU 02 47 98 07 71**



# Édito



Dans nos engagements de campagne en 2014, nous avons souhaité travailler à la mise à disposition de locaux pour les associations Chinonaises.

Le réaménagement du Pôle Rochelude va permettre de disposer d'un nouvel outil avec des salles dédiées pour des associations en résidence et des salles de réunion avec une capacité d'accueil importante notamment pour la grande salle de 150 places. Les autres salles pourront être utilisées lors de réunions ou d'assemblées générales pour des associations plus petites.

Des aménagements ont été réalisés en régie par les services techniques de la ville notamment avec la mise aux normes des équipements sanitaires et également la création d'accès extérieurs pour les salles afin de permettre un fonctionnement indépendant pour chacun.

Pour autant, tout le monde n'a pas vocation à rejoindre ce lieu. Les transferts réalisés à ce jour concernent des associations occupants des salles municipales dont nous avons besoin afin de faire des aménagements de services comme pour l'école de Peinture du Chinonais qui a déménagé du rez de chaussée des archives afin d'y installer le pôle intercommunal ou la maison des associations ...

C'est un premier volet dans notre réflexion globale qui devrait se poursuivre après le transfert des services techniques sur la zone d'activités de Plastivaloire, avec la création de box dédiés aux associations pour le stockage de matériel. Là aussi la demande correspond à une attente très forte et ce projet devrait voir le jour dans le 2ème semestre de l'année 2018.

Malgré ces différents changements, nous souhaitons garder un pôle de proximité en centre-ville pour les associations. Une réflexion est engagée sur d'autres locaux, propriétés de la ville, qui pourraient nous permettre de mettre à disposition des salles et des bureaux dans le centre. Le travail qui est mené aujourd'hui concerne la réutilisation des locaux de Pôle Emploi derrière la Caisse d'Épargne, place Jeanne d'Arc. Une capacité de 250 m2 avec des bureaux de plein pied, un bâtiment PMR avec facilité d'accès et possibilité de stationner à proximité gratuitement.

2018 sera également l'année de la fin de la réorganisation des services avec la finalisation du service commun technique et le regroupement des services culture et sport sous une même direction et un même lieu. On évite ainsi l'émiettement des services sur le territoire pour une meilleure qualité de travail des agents mais aussi pour le service à l'usager.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année auprès de vos proches et vous invite à me retrouver pour les vœux 2018 le lundi 8 janvier à 19h à l'Espace Rabelais.

Jean-Luc Dupont  
Maire de Chinon

Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

## Sommaire

Vie locale

P.4 à 11

Environnement

P.12

Vie associative

P.13 à 19

En images

P.20 à 21

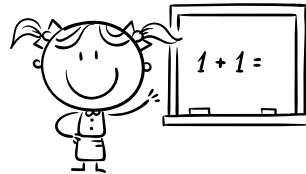
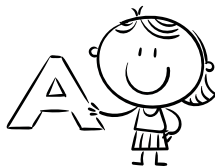
Expression libre

P.22

# CHINON

INFOS  
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 51 NOVEMBRE 2017

Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Luc Dupont  
Réalisation et rédaction : Service communication 02 47 93 03 25  
Conception maquette : J.L. Duchesne - Réalisation : Service Communication  
Impression : Imprimerie Vincent 02 47 39 39 52  
Crédits photos : Ville de Chinon - Fabienne Boueroux  
Régie publicitaire : SIP 02 47 39 56 10  
Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 - Magazine municipal gratuit tiré à 4800 exemplaires, 3 parutions par an.  
La ville de Chinon remercie l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine ainsi que les différents services municipaux qui ont participé à l'élaboration des articles.



# Rentrée scolaire 2017

## de nombreux changements à l'horizon

Le 4 septembre dernier, nos chers petits reprenaient le chemin de l'école, cartable sur le dos, vêtus de leurs nouveaux habits achetés pour l'occasion. Ils étaient à la fois excités de retrouver les copains et impatients de connaître le nom de leur maître ou maîtresse... Après quelques embrassades, quelques bisous jetés à la volée, les voici en route pour rentrer dans leur nouvelle classe et démarrer une nouvelle année, Une nouvelle année pleine de changements ...

### Une semaine à 4 jours

Une nouvelle année scolaire un peu chamboulée avec le retour à 4 jours par semaine. Les conseils d'écoles se sont prononcés fin juin et le directeur académique des services de l'Education Nationale a donné un avis favorable début juillet. La semaine de 4 jours est de nouveau instaurée, il n'y aura plus d'école le mercredi et plus de TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Une nouvelle organisation a dû être repensée et mise en place pour cette rentrée avec des changements de planning pour les agents municipaux.

### Des effectifs en légère baisse

Des changements d'équipes mais aussi des changements d'effectifs. Cette année le nombre total d'enfants a légèrement baissé ce qui a

entraîné des aménagements dans les écoles. Mais depuis la rentrée le nombre change régulièrement.

### L'arrivée de nouveaux demandeurs d'asile

Comme lors de la précédente année scolaire, de nouveaux demandeurs d'asile sont accueillis dans les écoles de Chinon en maternelle et en élémentaire.

L'expérience de l'année scolaire 2016-2017 a été réussie et donc renouvelée aujourd'hui pour permettre une meilleure intégration de ses enfants.

### La sécurité

- Un agent de police municipale référent pour chaque école : Les agents de la police municipale plus présents pour la sécurité, la lutte contre l'absentéisme et la violence scolaire.

### De nouvelles équipes enseignantes

Certains maîtres et maîtresses ont également fait leur rentrée dans les écoles de Chinon. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne année 2017/2018 :

- Ecole Mirabeau :

Madame Elise DENIS - classe de CM2 (jeudi et vendredi)

Madame Marine KERVAZO (en complément de Madame CORVELLEC) - classe de CM1/CM2

- Groupe Scolaire Jean Jaurès :

Madame Léa VINCENT ROYOL - classe des CE2/CM1

Madame Marion FERRY - remplaçante rattachée à l'école





Un agent référent a été désigné pour chaque école depuis cette nouvelle rentrée scolaire.

- Des référents des écoles à la gendarmerie : Deux gendarmes sont nommés également comme référent au niveau des écoles de Chinon pour assurer sécurité et surveillance.

- L'entrée et la sortie d'école : Une nouvelle organisation pour l'entrée et la sortie de l'école à Mirabeau et Claude Monet. Sylvie et Nathalie s'équipent de leur gilet de sécurité, de leur pancarte stop et vont faire traverser petits et grands au niveau de la pharmacie. Vigilantes et attentives, elles assurent la sécurité aux abords de l'école dès 8h15 le matin et à partir de 16h15 en fin de journée.

### Des aménagements

- L'école Mirabeau s'est vue doter de 3 nouvelles armoires :
- pour aménager l'interclasse des CP et CP/CE1 et ainsi avoir un meilleur espace de travail pour les enfants
  - une arrière-classe à l'étage pour désengorger une nouvelle

fois l'espace.

La classe de CP de l'école Jacques Prévert a enfin été équipée de nouveau mobilier, tout beau, tout neuf.

### Les commémorations

Une participation des écoles et des élèves lors de prochaines commémorations :

- La commémoration du 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale en 1918.

- La commémoration de la libération des camps d'Auschwitz et de Birkenau qui aura lieu le 20 janvier 2018.

Les enfants sont ainsi invités à participer à ces commémorations pour le souvenir. Ils auront à intervenir lors de la lecture de textes, des dépôts de gerbe et des chants.

### Un spectacle

Comme chaque année la Ville de Chinon offre à tous les enfants de Petite, Moyenne et Grande Section ainsi que les CP des écoles publiques de Chinon et de Saint Joseph la possibilité d'aller voir un spectacle en fin d'année. Pour cette année, c'est la présentation du spectacle « Si ça se trouve les poissons sont très drôles » de la Compagnie Ouragane. Le spectacle aura lieu le 4 décembre.

### Les projets à venir

Une réflexion est en cours au sein du service des Affaires Scolaires et qui s'étendra avec les équipes de chaque école pour pouvoir offrir aux enfants des temps de détente, de repos et de pause sur le « temps du midi ». Cela pourrait se construire par la mise en place de temps de lecture, de relaxation, de jeux de société. L'idée est de permettre aux enfants de s'arrêter, de souffler un peu, avant de repartir pour l'après-midi.

Des sorties sont proposées par le Service Culturel pour développer la curiosité de nos chérubins. Les écoles sont conviées à voir :

- la pièce 20000 lieues sous les mers l'œuvre de Jules Verne adaptée au théâtre par la Compagnie Imaginaire Théâtre.
- La mémoire filmée de Chinon et de la Touraine. Des films amateurs inédits tournés depuis les années 1930 à Chinon et ses environs. Par CICLIC (agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique), en partenariat avec la Ville de Chinon et le Cinéma le Rabelais.

[Dans le cadre d'une réorganisation, d'aménagement de locaux et de nouveaux mobiliers achetés, la ville de Chinon va organiser un vide grenier du mobilier scolaire \(table, chaise, bureau..\) le samedi 16 décembre 2017 de 9h à 12h dans les locaux du Centre Technique Municipal.](#)



# Nouveaux commerces et boutiques éphémères à découvrir à Chinon

## La Fée du Patch installée dans la rue du commerce



Sandrine Grolier, originaire de la région parisienne, est installée avec sa famille à Chinon depuis dix-huit ans. Le parcours professionnel de Sandrine est riche ; elle débute à Paris en tant que secrétaire puis arrive à Chinon. Elle suivra alors des formations pour exercer le métier d'aide-comptable et aide médico-psychologique spécialisée auprès des personnes âgées atteintes d'Alzheimer. Après ces nombreuses expériences, Sandrine saisit l'opportunité de lancer son projet personnel autour de sa passion « le patchwork ».

La Fée du Patch a ouvert ses portes, au mois de septembre, on y trouve des tissus pour la réalisation du patchwork, de la laine et de la broderie. Sandrine va au-delà de la boutique traditionnelle puisqu'elle propose des ateliers patchwork, tricot, broderie, ruban, cartonnage... Des ateliers où les personnes apportent leur ouvrage pour partager et échanger leur expérience et leur travail mais aussi

passer un moment convivial autour d'une tasse de thé pour faire connaissance. Sandrine propose, également, des ateliers pour les enfants dont le prochain est prévu pour les vacances de Noël où ils pourront confectionner des boules de Noël.

**6 rue du Commerce, 09 84 27 54 80.**

**La Fée du Patch est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h 30 et de 14h30 à 19h,**

**Sandrine vous y accueille volontiers pour vous informer et/ou échanger sur les diverses activités qu'elle propose.**



6

## Un Air d'Antan, chez « Fred et Antoine » !

Un changement de vie pour Frédérique et Antoine Borgne qui ont ouvert les portes de leur restaurant dans la rue Rabelais au mois de septembre. Une belle aventure à vivre à deux autour de la cuisine et à Chinon où ils résident depuis une dizaine d'années.

Dès l'entrée, il règne une ambiance familiale, conviviale, simple et authentique grâce aux tables dressées avec de la vaisselle de porcelaine ancienne. Accueillis par Antoine, on aperçoit Frédérique dans la cuisine, ouverte sur la salle, où elle prépare les assiettes des mets ayant mijotés tout au long de la matinée, tels que la tête de veau, le lapin à la moutarde...

La carte évolue tous les mois et selon les saisons en fonction de l'approvisionnement des fruits et légumes chez les producteurs locaux.

Tous les jours, Frédérique cuisine un plat unique que vous pourrez accompagner d'une entrée et d'un dessert parmi les différentes propositions. Le samedi soir, une soirée à thème s'organise autour d'un plat et d'un dessert unique. Frédérique et Antoine souhaitent apporter à Chinon un lieu de vie où les gens pourront se retrouver autour d'un dîner accompagné d'animations... des projets qui prendront forme au fil du temps. Ils peuvent, également, sur demande privatiser l'espace pour des événements familiaux ou professionnels et dès la saison estivale, vous pourrez retrouver et profiter de la terrasse.

Retrouvez toutes les informations sur le Facebook «un air d'antan».

**54 bis, rue Rabelais, 02 47 95 37 52**

**Ouverts : Lundi, mardi, jeudi, vendredi midi et soir, samedi soir.**



## Infos minute !

**La Boutique Art et Artisanat**, place Hofheim, vous accueille du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2017. Une vingtaine d'artisans locaux vous proposeront leurs créations pour vos achats de Noël : boules de Noël, céramiques, peintures, verreries d'art, tissages sur soie...

Ouvert tous les jours de 10h à 19h

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Françoise, 06 33 83 83 93 ou Béatrice au 07 81 99 68 74

## Changement de local pour Liberté Clope

Retrouvez votre boutique de cigarette électronique, Liberté Clope, nouvellement installé au numéro 28 rue Rabelais. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h, vous pouvez les joindre au 02 47 93 32 76.

## La Boutique Bleue accueille un brocanteur

Fabrice Masson initialement installé rue JJ.Rousseau a déménagé son activité de brocanteur dans la boutique bleue, place de la fontaine, où l'activité était identique. Rappelez-vous Fabrice a une âme de collectionneur, il choisit, avec soin et à son goût, ces objets qu'il dénicher auprès de particuliers, collègues brocanteurs, salles de vente, brocantes....

Ouverture du mercredi au samedi et le troisième du dimanche du mois de 10h15 - 12h45 et 14h30 - 18h45  
06 73 52 05 08.

## La Batoude, une auto-école atypique !

Installée depuis le mois de juillet, place Hofheim, la Batoude est une auto-école solidaire qui se tourne vers des bénéficiaires en difficulté d'apprentissage et financière. Laure Obert, monitrice, bâtit ce projet avec le Fond Local Emploi et Solidaire (FLES) grâce à son diplôme de lutte contre l'illettrisme. Gaëtan Thareau, élu à la communauté de communes Chinon Vienne et Loire, conscient de la difficulté de mobilité de la population sur le territoire prend part au projet dont il s'engage en tant que Président. La solidarité suit avec une dizaine de bénévoles qui s'investissent au sein de l'association. Grâce à leur mobilisation, à l'aide financière et matérielle des élus locaux, aux organismes sociaux, au Conseil Départemental ainsi que la contribution de partenaires, la Batoude prend « vie » rapidement.

L'association intervient sur tout le territoire chinonais. Elle accompagne l'accès à la mobilité de personnes en difficulté par une méthode pédagogique et par un rythme d'apprentissage adaptés. La procédure des inscriptions est différente d'une auto-école classique. Celle-ci est soumise par les organismes sociaux et examinée par une commission pour déterminer l'ordre de priorité des dossiers. Les candidats sont reçus pour un entretien où ils doivent faire part de leurs motivations et par la suite passer une évaluation de connaissances et de conduite. Les résultats permettent à Laure Obert d'adapter sa pédagogie en fonction des difficultés de chaque bénéficiaire. De nombreux dossiers de candidature sont déposés à la Batoude, seulement une trentaine de dossiers pourront être pris en charge. Aujourd'hui la Batoude compte deux réussites au permis de conduire, un encouragement pour tous !



**Place Hofheim.**

Pour plus de renseignements, contactez la batoude au 02 47 93 83 64

## Brèves

### Distribution des sacs poubelles :

La distribution des sacs poubelles aura lieu du lundi 8 janvier au vendredi 2 février 2018.

- Centre Descartes : du lundi 8 au vendredi 19 janvier (2 semaines).
- Espace Mendès France : du lundi 22 janvier au vendredi 2 février (2 semaines).

### Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance : les groupes de travail ont terminé la rédaction des fiches action.

Une première réunion plénière d'échanges aura lieu le 19 décembre en mairie. La signature de la stratégie territoriale est prévue début mars. A l'occasion des débats en groupe de travail, les partenaires ont souhaité mettre l'accent sur une problématique importante de notre territoire, le suicide. Des fiches actions ont été rajoutées : une sur la prévention du suicide, une autre sur l'organisation des partenaires face à cette problématique.

# Dépénalisation du stationnement, mode d'emploi !

## Quelles conséquences au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le législateur a décidé de confier aux villes la gestion complète de la politique de stationnement.

En effet, jusqu'à maintenant, ne pas payer ou dépasser la durée de stationnement constituait une infraction sanctionnée par le paiement d'une amende de police d'un montant de 17 euros.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le stationnement sur voirie est considéré comme une occupation du domaine public et est soumis par conséquent à une redevance de stationnement. Les communes peuvent fixer librement le montant du Forfait de Post Stationnement (FPS), montant remplaçant l'amende. Il est dû en cas de non-paiement de la redevance de stationnement, de paiement insuffisant ou de dépassement de la durée maximale de stationnement autorisée.



Le Conseil Municipal a maintenu le principe des abonnements sur les zones de moyenne et longue durée. Le montant reste identique et la procédure également. Ils peuvent être achetés au service de la police municipale. La carte d'abonnement sera apposée sur le tableau de bord des véhicules, lisible des agents contrôleur.

## Comment concrètement cela va-t-il se passer à Chinon ?

La réforme est guidée par la volonté d'assurer une meilleure rotation des véhicules stationnés sur voirie et d'améliorer la fluidité de la circulation automobile : deux leviers possibles pour l'attractivité du centre-ville.

**Le Conseil Municipal a décidé de créer trois zones de stationnement payant :**

- Une zone de stationnement de courte durée qui comprend la place du Général de Gaulle, la place Mirabeau et la Place Hoffheim. Sur cette zone le stationnement est limité à deux heures maximum.
- Une zone de stationnement de moyenne durée qui comprend les quais Jeanne d'Arc, Charles VII, le vieux marché, le quartier de la Poterne, la place Henri II de Plantagenet, les emplacements devant l'église Saint Maurice, quai Danton. Sur cette zone le stationnement est limité à trois heures trente maximum.
- Une zone de stationnement de longue durée qui est le parking Cœur de ville. Le stationnement est limité à cinq heures.

**Sur l'ensemble de ces zones, le premier quart d'heure sera gratuit. Pour en bénéficier, il faudra cependant prendre un ticket à l'horodateur.**

**Le stationnement sera payant de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi. Le stationnement sera gratuit de 12h à 14h, les dimanches et jours fériés. Au-delà de la durée maximale de stationnement sur une zone, il ne sera pas possible d'y prendre un nouveau ticket.**

La ville de Chinon, pour mettre en place cette réforme du stationnement, a décidé d'acquérir de nouveaux horodateurs : six sont en cours de livraison et six seront livrés en 2018.

Ces nouvelles machines vont accepter les paiements par pièces et par carte bleue.

Il sera nécessaire de rentrer le numéro d'immatriculation de son véhicule dans l'horodateur afin de valider une durée de stationnement.

**Le Conseil Municipal a fixé le FPS à 15 euros. Lorsqu'un usager n'a pas payé sa redevance, ou n'a pas payé suffisamment, il recevra à son domicile un avis de paiement du forfait de post stationnement. En cas de contestation, il pourra cependant faire un recours auprès du Maire.**

Quelques exemples pour illustrer la nouvelle réforme :

Vous stationnez Place du Général de Gaulle,

- vous souhaitez rester la durée maximale de stationnement, vous devrez vous acquitter d'un montant de 15 euros.

- vous décidez de ne pas payer, la police municipale constatera le défaut de paiement et vous appliquera un FPS à hauteur de 15 euros. Si deux heures après, vous êtes toujours stationnés à la même place sans paiement, un nouveau FPS de 15 euros vous sera demandé.

-vous payez pour une durée d'une heure soit 1.50 euros et vous restez plus longtemps, il vous sera facturé un FPS de 15 euros moins 1.50 euros, soit 13.50 euros.



# Travaux !



Le nouveau sol de l'Espace Rabelais

## Tout un programme de travaux pour l'Espace Rabelais

### Un nouveau parquet dans la grande salle

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des utilisateurs de la grande salle de l'Espace Rabelais, un parquet a été installé sur la totalité de la superficie de cette salle soit 1000 m<sup>2</sup>. La pose de ce parquet apporte une réelle plus-value à la salle, il redonne de la luminosité et de la chaleur à ce lieu.

Pour une optimisation de l'entretien de ce nouveau sol, de nouvelles modalités d'utilisation de la grande salle ont été mises en place.

Il est dorénavant interdit :

- de faire du découpage de la moquette sur le parquet
- de planter des vis ou des pointes
- de poser du double face sur le sol
- d'utiliser un cutter à même le sol
- d'installer une tireuse à bière dans la grande salle
- d'utiliser des chariots extérieurs

Et en cas d'installation de mobiliers extérieurs sur le parquet, il faut obligatoirement mettre des tampons sous le mobilier.

Pour tout renseignement pour une location de l'Espace Rabelais, merci de contacter Pascale Le Mazo, responsable administrative de l'Espace Rabelais au 02 47 98 46 55 ou par mail à [plemazo@ville-chinon.com](mailto:plemazo@ville-chinon.com)

### Arrivée des services culture, sport, vie associative et jumelage courant 2018

La municipalité a également engagé une réorganisation de l'Espace Rabelais, elle souhaite y intégrer le service culturel, le service des sports, le service vie associative et jumelage. Des travaux sur le bâtiment de l'Espace Rabelais vont commencer à partir de mi-décembre 2017.

Ces travaux seront réalisés grâce au soutien de la Région dans le cadre du contrat régional de pays.

# La Communauté de communes investit sur Chinon



La maison de la Petite Enfance viendra prochainement s'implanter à Chinon

## Une maison de la petite enfance à Chinon

Aujourd'hui, l'accueil des enfants aux Templiers à Chinon n'est plus adapté. Les locaux sont sur plusieurs étages et ne correspondent plus aux normes actuelles. Ce constat a été l'occasion d'imaginer un projet global autour de la petite enfance. Il consiste à restructurer sur un même espace ce multi accueil et de re-installer le relais d'assistants maternels enfants parents (le RAMEP) à Chinon.

C'est dans l'ancienne librairie place de la Brèche que cette maison de la petite enfance va s'installer. Le multi accueil garde sa capacité de 20 places. Le RAMEP occupera le rez-de-chaussée des Templiers. Grâce à une petite extension de tupe verrière, ces deux lieux vont communiquer et partager plusieurs espaces.

Concrètement, les travaux commenceront début 2018. Pendant ce temps, l'accueil aux templiers ne change pas. En juillet, les enfants rejoindront le multi accueil de Jacques Prévert et début septembre, ils intégreront les nouveaux locaux. Le Ramep quant à lui arrivera fin 2018. Le coût total de l'opération s'élève à 533 000 euros.

## Une nouvelle bibliothèque à Chinon. C'est parti !

La construction de ce nouvel équipement est lancée. Ce bâtiment d'une surface totale de 500 m<sup>2</sup> accueillera la nouvelle bibliothèque sur 400 m<sup>2</sup>. Ce nouveau lieu culturel est situé 12 rue Paul Huet à proximité des établissements scolaires et au cœur d'un quartier dynamique.

C'est aussi un projet architectural et urbain pensé, dans une logique de développement durable et accessible à tous.

Car c'est bien là l'ambition de cette nouvelle bibliothèque : être un véritable lieu de vie. Il doit être un service de proximité, facilement accessible, convivial et accueillant afin que chacun y trouve sa place.

Cet équipement à taille humaine fera aussi une large place aux outils numériques. Et bien sûr, elle s'inscrira dans le réseau actuel des bibliothèques communautaires. Elle en sera même une composante forte et parfaitement complémentaire de la médiathèque du Véron, A côté de cette bibliothèque, une surface de 100m<sup>2</sup> sera allouée aux réserves du musée Le Carroi. Les collections patrimoniales seront conservées de façon optimale et pourront ainsi être valorisées par des visites pédagogiques auprès du public qui aujourd'hui n'y a pas accès. L'ouverture de cette bibliothèque est prévue en 2019. Son coût total est de 1 200 000 euros dont 60 % de subventions.

## Précisions

### Arrêt du projet Cœur de Ville

Lors du conseil municipal du 5 décembre, les élus vont se prononcer sur la fin de la convention publique d'aménagement qui liait la ville à la SET.

En effet, les fouilles ont permis de découvrir des éléments archéologiques rares et majeurs. Cette découverte met un terme au projet Cœur de ville car le coût des fouilles supplémentaires est très important (près de 600 000 euros). La ville et la SET ont donc décidé de mettre un terme à la CPA par le biais d'une convention transactionnelle. Elles se sont mis d'accord sur un solde de 300 000 euros qui comprend le coût des études du premier projet et du second projet.

Les crédits étaient prévus au budget 2017. Ce protocole d'accord met fin à une collaboration avec la SET qui a été souvent source de critiques.

Dans le même temps, le tribunal administratif a rendu son jugement sur les recours formés par les associations Défense du Patrimoine et «Touche pas à ma fontaine» et par trois élus municipaux. Les recours contre l'avenant numéro 4 et contre la convention publique d'aménagement ont été rejetés et le tribunal administratif les a condamnés à verser 1 000 euros pour chaque jugement à la commune. La clôture de ce dossier avec la SET n'enterme pas les interrogations soulevées initialement sur le stationnement en centre-ville, la dynamisation du commerce en centre-ville et la création de logements neufs.

Les élus sont tournés vers l'avenir pour répondre sous de nouvelles formes à ces questions.

### Point sur le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

La ville de Chinon a fait l'objet de deux contrôles de la chambre régionale des comptes.

Un contrôle budgétaire issu du vote du budget en déséquilibre en 2016. La CRC prévoyait un retour à l'équilibre avec un plan triennal. La ville de Chinon est revenue à l'équilibre dès le budget 2017 et la CRC a donc mis fin à son contrôle budgétaire.

C'est une très bonne nouvelle pour la ville qui montre sa capacité à maîtriser ses dépenses publiques.

Un contrôle de gestion sur la période 2011-2016 : la ville est en attente du rapport provisoire.

Les conclusions seront rendues publiques début 2018.

Une bibliothèque de 400m<sup>2</sup> s'implantera rue Paul Huet



### Un nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

C'est une construction nouvelle qui a été choisie pour remplacer l'ALSH de Parilly qui n'est plus aux normes. Il sera situé rue de la Digue Faubourg Saint-Jacques à Chinon sur un terrain de 5000 m<sup>2</sup> dont près de 900m<sup>2</sup> de bâtiment. Sa capacité d'accueil est de 165 places pour un accueil d'enfants entre 3 et 14 ans.

En même temps, un «accueil jeunes» sera créé en lieu et place de celui situé place Tenkodogo à Chinon. Cet accueil concerne les adolescents de 14 à 18 ans. La proximité du lycée et des équipements sportifs et culturels amène une réelle dynamique à ce nouvel espace. Fonctionnel et adaptable, cet ALSH est pensé selon les normes exigeantes «BBC» (bâtiment basse consommation).

Ce nouveau pôle est construit par la communauté de communes et géré par l'association CLAAC dans le cadre d'une délégation de service publique (DSP).

Aujourd'hui, les architectes sont sollicités, les travaux sont prévus à partir de mai 2018 pour une ouverture publique début juillet 2019.

Le coût total de l'opération est estimé à 1 900 000 euros.

## Du nouveau au cimetière de Chinon



Yohan Le Dren, en charge de l'entretien du cimetière, dans la nouvelle partie engazonnée

Les principaux problèmes rencontrés dans le cimetière sont les allées internes, les espaces très découpés aux formes variées, les pieds de murs, les espaces inter-tombes trop étroits et non homogènes, les plantations en pleine-terre devant les concessions.

De plus les ruptures de matériaux y sont souvent très nombreuses ce qui favorisent la pousse des « mauvaises herbes ».

Différentes actions débutées en 2017 vont permettre de limiter et même d'exclure tout traitement chimique.

### La végétalisation des allées

En effet pour simplifier l'entretien du cimetière, une végétalisation par engazonnement des allées secondaires sera réalisée progressivement. Elle a commencé par une expérimentation au niveau du nouveau cimetière et se poursuivra par l'autre partie. L'entretien pourra alors être réalisé par tonte.

### La végétalisation des pieds de murs

Pour empêcher le développement des mauvaises herbes, la végétalisation des pieds de murs a commencé par la mise en place de plantes vivaces couvre-sol nécessitant un minimum d'entretien.

Des bancs neufs ont été installés. D'autres actions sont envisagées comme l'amélioration du tri des déchets et l'embellissement de l'allée principale.

D'autre part depuis le 1<sup>er</sup> Septembre la ville a mis en place un agent des Services Techniques, à temps plein, qui a pour activités principales :

- la bonne tenue du cimetière et de ses abords,
- la surveillance du cimetière, expliquer et faire appliquer le règlement de celui-ci,
- le relais d'information entre l'utilisateur et la Mairie.

Toutes ces nouvelles dispositions devraient contribuer à avoir un cimetière plus à la hauteur du respect dû aux défunts, salubre, sûr et décent.

Allo ! Chinon cadre de vie - Propreté  
N° Vert 0 800 100 439

# La Mission Locale à l'écoute des jeunes de 16 à 25 ans

Les Missions Locales sont le 1<sup>er</sup> réseau d'accueil et d'accompagnement des jeunes avec 446 structures, 5000 lieux d'accueil et 13 000 salariés répartis sur l'ensemble du territoire.

Au Local : Ce sont aujourd'hui 1.200 jeunes des secteurs de Sainte Maure de Touraine, Richelieu, Azaü le Rideau, L'Île Bouchard, Bourgueil, Avoine et Chinon, qui sont accueillis par les douze conseillers soit à Chinon soit sur les permanences des villes citées.

On peut y trouver de l'aide pour accéder à un logement, subvenir à ses besoins, trouver une formation, décrocher un emploi (CDD, CDI, etc.), rencontrer des professionnels, découvrir des entreprises, bénéficier d'atelier CV et lettres de motivation mais aussi des simulations d'entretiens individualisés.

Toutes les personnes âgées entre 16 et 25 ans, déscolarisées, souhaitant être accompagnées peuvent bénéficier gratuitement des services de la Mission Locale du Chinonais.

Rencontrer un conseiller c'est se donner l'opportunité d'être soutenu et guidé dans son projet. En collaboration avec les partenaires du territoire toutes les ressources nécessaires seront mobilisées pour permettre une pleine réussite.

## Focus Dispositif : La « Garantie jeunes » : La Garantie Jeunes, c'est quoi ?

La Garantie jeunes (Gj) est un dispositif d'aide à l'accès à l'emploi mis en œuvre par la Mission Locale, accessible aux jeunes qui ont des difficultés à trouver un emploi et qui souhaitent découvrir des métiers.

L'accompagnement dure 12 mois. La Garantie Jeunes peut déboucher sur un emploi en CDD ou en CDI, une formation, un contrat en alternance, un stage en entreprise ou une reprise des études.

Après deux ans d'expérimentation à la Mission locale du Chinonais, la GJ a rassemblé 205 jeunes de toutes communes.

Les bénéficiaires de la Garantie jeunes perçoivent une allocation soumise à conditions de ressources, financée par l'Etat et l'Europe.

Ce dispositif est soumis à conditions, pour plus d'information merci de contacter la Mission locale au 02 47 93 30 40.

Horaires : Du lundi au Vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Fermé au public le lundi après-midi. Ouvert toute l'année.

2 place tenkodogo, 37500 Chinon. Tel : 02 47 93 30 40.



## Brève

### CONSEILS EN ARCHITECTURE et PAYSAGE GRATUITS près de chez vous !

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE Touraine sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 1<sup>er</sup> lundi du mois à Mairie - Place du Général de Gaulle - 37501 Chinon. Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinentes de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) Touraine « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » (loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7)

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CAUE Touraine au 02 47 31 13 40 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...).

# Des formations pour un emploi

Greta Indre-et-Loire



### Formations qualifiantes

- ▶ CAP Cuisine et restaurant
- ▶ Auxiliaire de vie sociale
- ▶ Rabotage routier

### Remises à niveau

- ▶ Français | Anglais
- ▶ Maths | Comptabilité
- ▶ Bureautique | Internet
- ▶ Certification CléA

VAE, Bilans de compétences



Greta Indre-et-Loire  
02 47 21 00 63  
22 Place Jeanne d'Arc à Chinon  
www.greta37.fr

L'an vert du panier



1 rue du Château d'Eau  
Route de Tours  
37500 CHINON

lanvertdupanier@orange.fr

02 47 37 05 79

http://lanvertdupanier.biocoop.net/

POUR UNE  
CONSUM'ACTION  
RESPONSABLE

MAGASIN BIO OUVERT EN CONTINU

du mardi au samedi de 10h à 19h

ARTISAN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

## Gaëtan BOURNEL

Neuf et restauration - Escaliers en tous genres

- Fenêtres - Portes - Volets roulants
- Fermetures - vitrages
- Portails - clôtures
- Parquets
- Agencements cuisine et salle de bains
- Isolation - cloisons sèches
- Ébénisterie

BOIS  
PVC  
ALU

www.menuiserie-bournel.fr

Tél. 02 47 93 18 42

22, rue des Grésillons  
37500 Chinon

Fax : 02 47 93 46 14

E-mail : gaetan.bournel@orange.fr

# SUPER U

CHINON - 11, avenue St Lazare  
02 47 93 01 98

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30 et le dimanche matin



VOS COURSES SUR INTERNET

courses U .com

Optic 2000  
Une nouvelle vision de la vie  
avec mon opticien je soutiens la recherche  
AFMTELETHON  
www.vision-solidaire.optic2000.com

Vincent BIARNAIS  
Opticien diplômé  
02 47 93 98 08

1, rue du Commerce - 37500 CHINON  
optic2000.chinon@gmail.com

Votre opticien s'engage

02 47 97 08 36

Optima  
Propreté & Services

Entretien professionnels et particuliers  
vitreries et remise en état

Rue Pierre Latécoère  
ZAC Plaine des Vaux  
37500 CHINON  
contact-optima@saines.fr

# Une année de changements pour les associations Chinonaises

*L'ancienne Ecole Rochelude devient le nouveau Pôle Associatif de Chinon et accueillera des associations*

La détermination de Jean-Luc Dupont, maire de Chinon, pendant la campagne des élections municipales et pendant ce mandat est bien de maintenir un lien fort, de proximité, de contact, d'écoute de la population et de recueillir les doléances des uns et des autres. Il n'y aurait eu aucun sens à laisser vacant la délégation d'Isabelle Raimond-Pavéro (Maire-adjointe aux associations et à la vie des quartiers, Conseillère départementale) suite à son élection comme Sénatrice d'Indre et Loire, ainsi que celle de Marc Nortier (conseiller municipal délégué aux associations et à la vie des quartiers) quittant la Touraine pour se rapprocher de sa famille dans l'Aube.

Après proposition aux membres du bureau municipal et de l'équipe "Un souffle nouveau pour Chinon" un nouveau maire-adjoint et une conseillère municipale déléguée aux associations et à la vie des quartiers ont été proposés et élus à ces fonctions au conseil municipal du 17 octobre dernier. Il s'agit de Jean-Luc Duchesne (ancien conseiller municipal délégué à la communication) celui-ci conservant sa délégation communication et de Marjolène Gachet (conseillère municipale).

Suite au départ d'Isabelle Raimond-Pavéro (Domaine de la Futaie) et de Marc Nortier (quartier de la Rochelle et du Grand Ballet) un remaniement des référents de quartiers s'est imposé. Des glissements sur d'autres quartiers ou la venue de nouveaux référents viennent compléter le dispositif. (voir encadré joint).

- QUARTIERS ROCHAMBEAU – DOMAINE DE LA FUTAIE  
Réfèrent : Didier PELLOT – Conseiller Municipal

- QUARTIER DES CLOSEAUX  
Réfèrent : Daniel DAMMERY – Adjoint au Maire

- QUARTIERS LA ROCHELLE – LE GRAND BALLET  
Réfèrent : Jean SCHUBNEL – Conseiller Municipal

- QUARTIER FAUBOURG SAINT-LAZARE  
Réfèrent : Gilberte RICHER – Conseillère Municipale

- QUARTIERS COTEAU SAINT-MARTIN, COTEAU SAINTE-RADEGONDE, CHATEAU  
Réfèrent : Françoise FONFREDE – Conseillère Municipale

- QUARTIER FAUBOURG SAINT-JACQUES  
Réfèrent : Marc PLOUZEAU – Conseiller Municipal

- QUARTIER SAINT-LOUANS  
Réfèrent : Didier PELLOT – Conseiller Municipal

- QUARTIER CENTRE VILLE  
Réfèrent : Martine GREAULT-CHIONNA – Adjointe au Maire

- QUARTIER DES HUCHEROLLES  
Réfèrent : Julien BERTRAND – Conseiller Municipal

- QUARTIER DES COURANCES  
Réfèrent : Jean-Vincent BOUSSIQUET – Adjoint au Maire

- QUARTIERS LES VALLEES DE BASSE – L'OLIVE – LES LOGES  
Réfèrent : Philippe GUILLARD – Adjoint au Maire

L'association de bridge a déménagé dans ses nouveaux locaux courant novembre

De nouveaux sanitaires ont été créés spécialement en remplacement de sanitaires enfants

Suite au conseil municipal du 19 septembre 2017 au cours duquel la décision a été prise de changer l'affectation de l'ancienne école Rochelude en espace associatif, la municipalité a engagé des travaux de mise en conformité des locaux : accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, transformation des sanitaires "enfants" pour une utilisation adultes et PMR, mise en accès direct sur l'extérieur de certaines salles et modifications des serrures. Le bâtiment permettra à terme de disposer d'une salle de réunion pour 150 personnes et d'une plus petite pour 50 personnes.

L'école d'art plastique va intégrer les locaux du nouveau pôle associatif

À ce jour l'école d'arts plastique, le club de philatélie, le bridge, le scrabble et l'association musique et patrimoine ont trouvé une place qui leur est dédiée dans ces nouveaux locaux.

## Espace Rabelais

L'association philatélique pourra profiter de nouveaux locaux

Après la réfection complète du sol de la salle de spectacle de 1000 mètres carrés en parquet flottant, des travaux importants de modification des locaux vont être réalisés en début d'année afin d'optimiser au maximum cette structure. Cela permettra d'accueillir au printemps les services associatifs, jumelages, culturels et sportifs soit une quinzaine d'agents et quatre adjoints des services concernés. Cette nouvelle organisation des locaux entraînera un redéploiement des espaces attribués aux associations déjà en place.



## FORUM 2017 : 108 associations au forum des associations

Comme les années précédentes, l'édition 2017 du Forum des associations, qui a eu lieu le 9 septembre dernier, a été un franc succès. Il s'est déroulé dans un climat chaleureux. Un nombre important de personnes s'est déplacé pour l'occasion ; dès l'ouverture des portes et jusqu'au soir, les visiteurs ont défilé en un flux régulier.

108 associations ont répondu présentes au Forum ; celles-ci proposaient de multiples et diverses activités pouvant satisfaire tous les publics. La culture, la vie sociale et artistique, la solidarité, le sport, la santé et le bien-être étaient au rendez-vous. Cette année nous avons pu compter parmi elles une douzaine de nouvelles associations exerçant leur activité sur le territoire du Chinonais.

Au cours de cette journée, chacun a pu apprécier les démonstrations proposées par des associations. L'événement s'est clôturé d'une manière conviviale autour d'un apéritif.



### Jean-Luc Duchesne- Adjoint à la vie associative et à la communication :

*«De la communication aux associations il n'y avait qu'un pas à faire, avoir un sens de la proximité, du contact et de l'écoute l'envie de rencontrer des gens investis dans l'animation de leur ville, et de leurs quartiers. Veritable moteur de la vie chinonaise, la vie associative participe pleinement au dynamisme de celle-ci. Je pense vraiment avoir ce sens de l'écoute et l'ouverture suffisante pour appréhender au mieux cette nouvelle fonction. J'aime les gens mais j'aime aussi une certaine forme de réciprocité chacun à des droits et des devoirs.*

*La ville n'est pas riche, ni en finances, ni en matériel, les Chinonais aujourd'hui savent pourquoi, mais nous géreront au mieux les requêtes en fonction des attentes et de nos moyens. Je rencontrerai au fur et à mesure des Assemblées Générales et des demandes, les différentes associations du territoire. Formant un trinôme efficace avec Marjolène Gachet très pointue dans le domaine des associations du territoire et le service associatif de la ville mis en place par Isabelle Raimond-Pavéro».*



### Marjolène Gachet : Conseillère Municipale déléguée à la vie associative :

*«Je n'ai pas repris la délégation d'Isabelle, je suis dans la continuité du travail réalisé. Après son départ, j'ai souhaité rester dans la commission «Vie Associative» que j'ai intégré au début du mandat et après un entretien avec Mr le Maire j'ai dit oui pour devenir Conseillère Municipale déléguée à la Vie Associative. Je suis dans les associations depuis plus de 30 ans et je remercie tout particulièrement Jacques Couly qui m'a appris le travail dans ce domaine et surtout Isabelle Raimond-Pavéro. Nous travaillons en ce moment avec Jean-Luc Duchesne sur le terrain et je continuerai à être à l'écoute des associations et faire du mieux possible car le monde des associations est important pour notre ville. Je salue bien sûr le travail d'Isabelle Raimond-Pavéro avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler.»*



# Accueil d'une délégation de Tiverton



Du jeudi 7 septembre soir au mardi 12 septembre matin, le comité de jumelage Chinon - Tiverton a accueilli une délégation de Tiverton. Au programme, la découverte du patrimoine autour de Chinon : la visite de la Devinière, de la Ville de Tours, du Safari Train à Autrèche, du château de Langeais...

Pour clôturer ce séjour, la municipalité a offert la soirée sur Chinon le lundi 11 septembre à l'Espace Rabelais.

A 19h, Alain ARNOULT, Pierre PISANI, Mich BOWERS et John SMITH ont été intronisés chevalier aux Caves Painctes par la confrérie des Entonneurs Rabelaisiens. Et la soirée s'est ensuite poursuivie à l'Espace Rabelais autour d'un buffet convivial accompagné par un orchestre. Monsieur le Maire et Martine Chionna-Gréault, maire-adjoint au jumelage, ont profité de cet événement pour offrir une photographie de Chinon réalisée par Chanel Koehl.

Au printemps prochain, une délégation de Chinon accompagnera le comité de jumelage à Tiverton.

# EN IMAGES

Faictz ce que voudras - Juillet



Defilé du 14 juillet



Le roi Lear - Juillet



Nocturne gourmande - Juillet



La Vit visite - Juillet et août



Visites du patrimoine - Avril à septembre



T'as le look coco - Juillet



Marché Médiéval - Août



Marché à l'ancienne - Août



Allo la terre ici les hommes - Septembre

Accueil des nouveaux arrivants - Septembre



Accueil délégation du jumelage Tiverton - Septembre



Cinéma d'ailleurs - Septembre



Corrida - Septembre



Forum des associations - Septembre



Journée Européenne du Patrimoine - Septembre



Festival Confluences - Octobre



Visite commentée exposition Paroles à boire - septembre



Voyages en guitare - Septembre



Visite commentée exposition météorites - Octobre



Exposition Chanel Koehl - Novembre



Remise des récompenses pour les maisons fleuries - Novembre



Remise des récompenses sportives - Novembre



Remise des récompenses sportives - Novembre





## Un souffle nouveau pour Chinon

Le maire, Jean-Luc Dupont et son équipe

### Liste « Chinon 2020 »

Notre Groupe CHINON 2020 au Conseil Municipal est désormais composé de Gaële BOURGEOIS et Luc CHRETIEN à la suite du retrait de notre ancienne tête de liste.

Nous poursuivrons le mandat confié lors des élections municipales dans respect de nos engagements de campagne et avec la même volonté d'une opposition vigilante et constructive.

Néanmoins, nous regrettons que cette démission nous prive de toute représentation au sein du Conseil Communautaire de Chinon Vienne et Loire dont dépendent quasiment tous les investissements réalisés à Chinon, au nombre desquels :

- Le nouvel Accueil Loisirs Sans Hébergement à St Jacques
- la crèche des Templiers
- la bibliothèque rue Paul Huet
- la Maison de Santé
- l'éventuelle Base Nautique, sous réserve des autorisations nécessaires (?)

Ainsi que la création des Services Techniques Communs et la Régie d'eau et d'assainissement qui prendra la suite de Véolia dès 2018.

Des projets importants que nous suivrons au plus près en intégrant 3 commissions supplémentaires de la CCCVL. Ainsi, à 2, nous nous répartirons 19 commissions municipales et communautaires.

**Gaële BOURGEOIS et Luc CHRETIEN - Groupe CHINON 2020**

### Liste « Ensemble, bougeons Chinon »

Le projet « Brèche », c'est fini ou presque

Lors de la séance du conseil municipal du 26 octobre dernier, le maire de Chinon a confirmé son intention de solder la convention unissant la ville et la société qui devait réaliser le projet « brèche ».

Nous nous félicitons de l'abandon de ce projet. Depuis plus de trois ans nous nous sommes constamment opposés à celui-ci en raison de son coût exorbitant, de l'atteinte au cadre de vie du centre ville et de ses conséquences néfastes pour le commerce. De nombreuses associations s'étaient également mobilisées contre ce projet.

Nous resterons très vigilants sur les conditions de résiliation de la convention concernée et sur le devenir de ce secteur de la ville.

**Catherine Aouillé**

**Bernard Sicot**

### LREM

Après concertation avec mes colistiers suite à mon adhésion au mouvement « En Marche » en 2016, il a été décidé que je quitterai le groupe CHINON 2020 pour lequel j'avais été élue sous l'étiquette PS en 2014. Je siégerai donc désormais comme Conseillère municipale LREM au Conseil municipal et à la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire.

Céline DELAGARDE, Conseillère municipale LREM

Contact : Facebook Twitter

**Céline DELAGARDE**



# PAS à PAS CHINON

Chaussures  
Femme  
Homme  
Médical  
Danse

# Nouveau LOOK

Maroquinerie  
Bagages

1, rue du Fbg St-Jacques

# CARNABY

prêt à porter féminin

2 adresses à CHINON

**CENTRE VILLE**

7, rue du Commerce  
02 47 93 29 27

**C.C. BLANC CARROI**

La Plaine des Vaux  
02 47 81 27 30

ouvert en continu du lundi au samedi  
fermé de 13h à 14h les lundis et mardis



## Patrick ROCHER

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Ramonages
- Isolation par extérieur
- Construction ossature bois

37500 SAINT-GERMAIN SUR VIENNE - CHINON

**02 47 95 95 95**

contact@rocher-sarl.com - www.rocher-sarl.com



## PIERRE & BERTRAND COULY

Rond Point des Closeaux  
Route de Tours - 37500 CHINON

☎ 02 47 93 64 19

Ouvert tous les jours : 10h00 - 12h30 - 14h00 - 18h30

www.pb-couly.com  
contact@pb-couly.com



www.cliniquejeannedarc37.fr

CLINIQUE  
Jeanne d'Arc

# 02 47 93 70 00

La clinique Jeanne d'Arc, établissement de proximité,  
propose une OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE  
en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour

Les spécialités proposées sont :

- l'anesthésie,
- l'angéiologie,
- la cancérologie,
- la chirurgie buccale,
- la chirurgie plastique et esthétique,
- le digestif et viscéral,
- la gastro-entérologie,
- la gynécologie,
- l'ophtalmologie,
- l'orthopédie,
- la pneumologie,
- la rhumatologie,
- l'urologie
- l'imagerie médicale

Le Bois de Gâtine - Route de Tours  
37500 ST-BENOIT-LA-FORÊT

**CHINON**

# Envergure

CABINET D'AVOCATS

## ENVERGURE AVOCATS

BAYLAC-OTTAVY-GEORGET-DESHOULIÈRES

vous apporte le **service personnalisé**  
dont vous avez besoin

ÉCOUTE

ÉNERGIE

ÉFFICACITÉ

7, rue de la Poterne - 37500 Chinon  
02 47 98 01 62

www.envergure-avocats.fr



# Bistrot du Marché

Restaurant - 10, place Jeanne d'Arc 37500 CHINON  
 Réservation : Tél. 02 47 81 20 20  
 Service tardif 7/7j midi & soir - selon saison

# CHINON CUISINES

conception • installation



**Veneta Cucine**

T. 02 47 58 97 16

PROGETTI DI VITA

CUISINES • ÉLECTROMÉNAGER • RANGEMENTS

Route de Tours - ZAC du Blanc Carroi  
 37500 CHINON (Proche Centre E.LECLERC)

# E.Leclerc CHINON Blanc Carroi

50 rue Georges Guynemer  
 37500 CHINON  
 tél : 02 47 93 59 30  
 du lundi au samedi de 9h à 20h

## Vos sites internet

application E.Leclerc Heyo  
 Votre assistant en magasin



LES ALLIANCES LOCALES  
 VALORISONS NOS PRODUCTIONS LOCALES  
 www.allianceslocales.leclerc

sport  
 E.Leclerc  
 www.sport.leclerc

ma  
 CAVE  
 PAR E.Leclerc  
 www.macave.leclerc

UNE HEURE POUR SOI  
 L'INSTITUT PARFUMERIE  
 www.uneheurepoursoi-chinon.fr

tél : 02 47 93 59 50

tél : 02 47 93 59 40  
 parapharmacie  
 E.Leclerc  
 www.parapharmacie.leclerc  
 Votre bien-être passe par notre expertise

À TOUTE HEURE !  
 MATIN  
 O  
 SOIR  
 BOULANGERIE  
 PATISSERIE  
 SNACK

espace  
 culturel  
 E.Leclerc

TV, HiFi, Informatique, Téléphonie,  
 CD - DVD, Jeux vidéos, Librairie

la billetterie  
 E.Leclerc  
 tél : 02 47 93 59 45

BRASSERIE  
 Du Blanc Carroi

Formule plat du jour + dessert  
 Menu enfant  
 Pizzas à emporter !

tél : 02 47 93 59 60

